



# COMMUNE DE MARCILLY SUR EURE

MAR\_cm\_151118  
Page 1/1  
Date : 18/11/2015

## CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 18 novembre 2015

Le 18 novembre deux mil quinze à 18 heures 45, le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 novembre 2015, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Claude ROYOUN, Maire.

**Étaient présents :** *Mmes Desplat, Bonnet-Njamkepo, Sirieix, Cunique. Mrs Royoux, Bourdonnay, Damaz, Dubois, Herreman, Quintric, Challos.*

**Absents excusés :** *Mme Sergent donne pouvoir à Mr Bourdonnay, Mr Verdier donne pouvoir à Mme Desplat, Mme Gillot donne pouvoir à Mr Royoux, Mme Moreaux donne pouvoir à Mme Sirieix. Mr Dutailly.*

**Absents :** *Mr Coulon.*

### 2015-60 – TAXE D'AMENAGEMENT – TAUX ET EXONERATIONS

Monsieur le Maire expose que la délibération 2015-54 du 6 octobre 2015 est rapportée.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal DECIDE :

- de maintenir le taux de 5 % sur l'ensemble du territoire communal.

Sous réserve de sa réception au contrôle de légalité de préfecture avant le 30 novembre, la présente délibération sera applicable au premier jour de l'année civile suivante.

Elle sera parallèlement transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant son adoption.

Vote Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention(s) : 0

### Divers

- Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- Permanences pour les élections régionales.